

Fin 2008, le taux de chômage de la Champagne-Ardenne s'élève à 8,4 % de la population active, en hausse de 0,4 point par rapport à fin 2007. Après deux années de baisse, le chômage, qui s'était stabilisé depuis fin 2007 à des taux historiquement bas, remonte brusquement au quatrième trimestre 2008. Le taux de chômage champardennais se situe 0,6 point au-dessus de la moyenne nationale, 1,9 point au-dessus du Limousin, région la plus épargnée par le chômage et 2,8 points en dessous du Languedoc-Roussillon, région la plus exposée. Fin 2008, la région perd une place et se positionne désormais au 17^e rang des 22 régions de France métropolitaine.

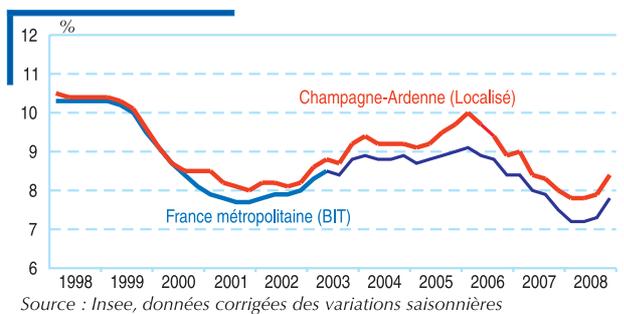
Le chômage augmente dans les quatre départements de Champagne-Ardenne, mais à des rythmes différents. Fin 2008, l'Aube, avec un taux de chômage équivalent à celui de la région, résiste le mieux à la hausse du chômage (+0,2 point par rapport à l'année précédente). La Marne est le seul département de la région où le taux de chômage est inférieur au taux métropolitain. Il s'établit à 7,3 % soit 0,3 point de plus par rapport à fin 2007. En Haute-Marne, où la situation se dégrade le plus, le chômage

progressive de 0,7 point et concerne 8,1 % de la population active fin 2008. Avec un taux de 10,9 % en hausse de 0,5 point par rapport à 2007, les Ardennes font partie des dix départements de France métropolitaine au taux de chômage le plus élevé (91^e sur 96).

Hausse soutenue des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans

Au 31 décembre 2008 en Champagne-Ardenne, 51 092 demandeurs d'emploi sont inscrits à l'ANPE, disponibles, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée et à temps plein (catégorie 1). Ils sont 5 932 de plus que fin 2007, soit une augmentation de 13,1 % en un an. Au niveau national, la hausse est moins importante (11,7 % sur la période). La dégradation du marché du travail concerne davantage les jeunes demandeurs d'emploi de moins de 25 ans, leur nombre ayant progressé de 17,2 % en un an, légèrement moins qu'au niveau national (19,7 %). Fin 2008, les moins de 25 ans représentent 24,2 % des demandeurs d'emploi de la région, contre 21 % au niveau national. La hausse des demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus est de même ampleur en région (8,9 %) qu'au niveau national (8,8 %).

Taux de chômage trimestriel



Taux de chômage

Unités : % et point	4 ^e trimestre 2007	4 ^e trimestre 2008	Variation 2008/2007
Taux de chômage au sens du BIT			
France métropolitaine	7,5	7,8	0,3
Taux de chômage localisés			
Champagne-Ardenne	8,0	8,4	0,4
Ardennes	10,4	10,9	0,5
Aube	8,2	8,4	0,2
Marne	7,0	7,3	0,3
Haute-Marne	7,4	8,1	0,7

Données corrigées des variations saisonnières

Variation par rapport au même trimestre de l'année précédente (en point)

Source : Insee

Demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie 1

	Champagne-Ardenne		France métropolitaine
	Décembre 2008	Variation 2008/2007	Variation 2008/2007
Unités : nombre et %			
Hommes	27 860	18,2	16,6
Moins de 25 ans	6 802	27,6	27,8
de 25 à 49 ans	17 522	16,8	14,6
50 ans et plus	3 536	9,6	11,1
Demandeurs de longue durée (1 an et plus)	6 731	14,1	5,1
Femmes	23 232	7,6	6,5
Moins de 25 ans	5 559	6,7	11,5
de 25 à 49 ans	14 672	7,8	5,1
50 ans et plus	3 001	8,1	6,1
Demandeurs de longue durée (1 an et plus)	6 081	5,2	1,4
Ensemble	51 092	13,1	11,7
Moins de 25 ans	12 361	17,2	19,7
de 25 à 49 ans	32 194	12,5	10
50 ans et plus	6 537	8,9	8,8
Demandeurs de longue durée (1 an et plus)	12 812	9,7	3,3

Données brutes

Source : ANPE - Dares

Avec la forte dégradation de l'activité dans l'industrie et la construction, la hausse du nombre d'inscriptions à l'ANPE est 2,5 fois plus importante pour les hommes que pour les femmes. Fin 2008, les hommes représentent 54,5 % des demandeurs d'emploi inscrits dans la région contre 52,2 % fin 2007. Après avoir fortement diminué en 2007, le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée, c'est-à-dire inscrits depuis plus d'un an à l'ANPE, augmente de 9,7 % en 2008, trois fois plus qu'en France. En Champagne-Ardenne, ces chômeurs représentent le quart de l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégorie 1 inscrits à l'ANPE contre 23,9 % au niveau national.

Les ouvriers, plus durement touchés

A l'exception des cadres et ingénieurs champardennais, moins nombreux fin 2008 que fin 2007 (-3,2 %), le nombre de demandeurs d'emploi a progressé en 2008 pour toutes les catégories socioprofessionnelles. Les ouvriers, qui représentent 36 % des personnes inscrites en catégorie 1 à l'ANPE en Champagne-Ardenne et 25 % en France, sont plus fortement impactés avec une hausse respective de 21,5 % et de 22,4 % par rapport à l'année précédente. Dans une moindre mesure, la situation des personnes inscrites en qualité d'employé se détériore aussi, au niveau régional (10,3 %) comme au niveau national (9,3 %). Les employés représentent plus de la moitié des personnes inscrites à l'ANPE. La hausse du chômage touche plus faiblement les agents

de maîtrise au niveau régional (+1,5 %) qu'au niveau national (+6,6 %).

Forte augmentation des fins de mission d'intérim

En 2008, le marché du travail se dégrade davantage pour les emplois précaires que pour les autres types d'emplois. En Champagne-Ardenne, comme au niveau national, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits suite à des fins de mission d'intérim augmente de 44 % par rapport à 2007. Ces demandeurs d'emploi représentent 12 % des inscrits à l'ANPE dans la région contre 9,5 % un an plus tôt. Fin 2008, les fins de contrats, représentant plus du quart des demandeurs d'emploi, progressent davantage en Champagne-Ardenne (+17,5 %) qu'au niveau national (+13,2 %). Le nombre de personnes inscrites suite à un licenciement augmente de 2,9 % (2,2 % en France) et représente 16,5 % des inscriptions (22,3 % en France). ■

Cyril Pluym

>> Le chômage dans les zones d'emploi

Excepté le Sud-Ouest-Champenois (-0,1 point), le chômage augmente dans toutes les zones d'emploi de la région entre fin 2007 et fin 2008. Il progresse davantage dans la Haute-Vallée-de-la-Marne (+0,8 point) et dans la Marne-Moyenne (+0,7 point). Les zones d'emploi d'Épernay, de la Haute-Vallée-de-la-Marne et de Châlons-en-Champagne ont les taux de chômage les moins élevés. A contrario, la Vallée-de-la-Meuse reste la zone la plus touchée avec un taux de chômage de 11,1 %.

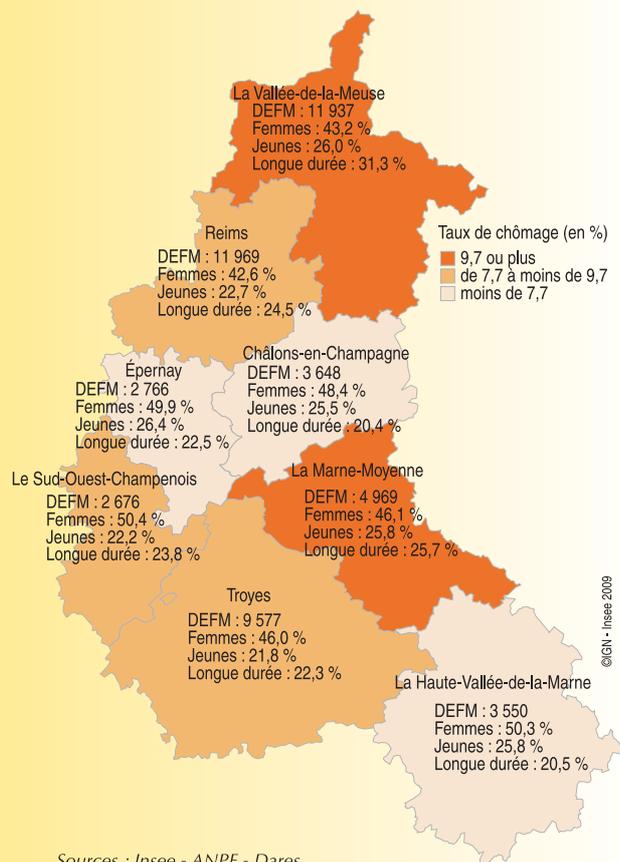
Taux de chômage localisés par zone d'emploi

Unités : % et point	4 ^e trimestre 2007	4 ^e trimestre 2008	Variation* 2008/2007
Vallée de la Meuse	10,7	11,1	0,4
Reims	7,4	7,7	0,3
Châlons-en-Champagne	6,5	6,9	0,4
Épernay	5,7	6,0	0,3
Marne Moyenne	9,0	9,7	0,7
Sud-Ouest Champenois	8,6	8,5	-0,1
Troyes	8,0	8,2	0,2
Haute Vallée de la Marne	6,1	6,9	0,8

* Variation par rapport au même trimestre de l'année précédente (en point)
Source : Insee

Note de lecture : La Vallée-de-la-Meuse compte 11 937 demandeurs d'emploi parmi lesquels 43,2 % sont des femmes, 26,0 % des jeunes de moins de 25 ans ; 31,3 % d'entre eux sont des chômeurs de longue durée.

Le chômage et les demandeurs d'emploi (catégorie 1) dans les zones d'emploi fin 2008





> MÉTHODOLOGIE

Les demandeurs d'emploi en fin de mois selon la catégorie

	Champagne-Ardenne			France
	Demandes d'emploi fin décembre 2008	Répartition en 2008	Evolution 2008/2007	Evolution 2008/2007
<i>Unités : nombre et %</i>				
Catégorie 1	51 092	60,8	13,1	11,7
Catégorie 2	6 899	8,2	-7,1	-5,3
Catégorie 3	3 423	4,1	-0,9	-0,2
Catégorie 4	4 908	5,8	-2,7	7,1
Catégorie 5	5 511	6,6	-11,8	-1,1
Catégorie 6	9 851	11,8	-11,3	-5,5
Catégorie 7	1 332	1,6	-3,4	-8,3
Catégorie 8	958	1,1	-12,8	-14,7
Total	83 974	100,0	3,8	5,0

Source : ANPE - Dares

En Champagne-Ardenne, 83 974 demandeurs d'emploi sont inscrits à l'ANPE, à la fin du mois de décembre 2008. Parmi eux :

- 73,1 % sont sans emploi et immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps plein (catégorie 1), à temps partiel (catégorie 2), à durée déterminée temporaire ou saisonnier (catégorie 3). Au niveau national, 73,7 % sont dans ce cas.
- 14,5 % sont sans emploi mais non immédiatement disponibles, ayant exercé au cours du mois précédent une activité occasionnelle ou réduite excédant 78 heures, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps plein (catégorie 6), à temps partiel (catégorie 7), à durée déterminée temporaire ou saisonnier (catégorie 8), contre 15,3 % au niveau national.
- 5,8 % sont sans emploi mais non immédiatement disponibles, en congé de maladie ou en incapacité temporaire de travail pour une durée de plus de 15 jours (catégorie 4) contre 5,1 % au niveau national.
- 6,6 % sont pourvus d'un emploi et à la recherche d'un autre emploi (catégorie 5) en Champagne-Ardenne contre 5,9 % au niveau national.



> DÉFINITIONS

Le terme « taux de chômage au sens du BIT » est abandonné pour les séries par région, département et zone d'emploi. On utilise désormais le terme « taux de chômage localisé ». Ce changement de dénomination est justifié par le fait que les taux de chômage localisés sont estimés à partir d'une méthodologie combinant les données de l'enquête emploi et les demandes d'emploi en fin de mois (DEFM). Pour en savoir plus, sur les changements méthodologiques dans l'estimation du taux de chômage, se reporter à la rubrique « Méthodologie »

<http://www.insee.fr/fr/regions/champagne-ardenne/default.asp?page=conjonture/chomage.htm>